

DELIBERATION N° 99-18 du 26 OCTOBRE 1999

PORTANT APPROBATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 2
AU BUDGET DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE POUR 1999

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Seine Normandie:

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE

Le Conseil d'Administration approuve la décision modificative n°2 au budget 1999 de l'agence.

Le Budget de l'Agence est arrêté aux sommes suivantes:

Les crédits de dépense sont arrêtés à la somme de 9.952.462.388,67 F.

Les crédits de recette sont arrêtés à la somme de 9.952.462.388,67 F.

Le Secrétaire,
Directeur de l'Agence



Pierre-Alain ROCHE

Le Président
du Conseil d'Administration



Jean-Pierre DUPORT